**OMSAS – Université d’Ottawa**

Les processus de demande et d’admission sont revus annuellement. L’Université d’Ottawa se réserve le droit, au besoin, d’y apporter des changements sans préavis.

Pour des renseignements à jour, consultez le site Web de **[la Faculté de médecine](https://med.uottawa.ca/fr" \t "_blank)**.

Aperçu du programme d’études médicales de premier cycle de l’Université d’Ottawa

Créée en 1945, la Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa est la première école de médecine en Amérique du Nord à offrir son programme en anglais et en français. Jouissant d’une excellente réputation, notre programme d’études est axé sur le développement des compétences clés nécessaires pour que nos étudiantes et étudiants deviennent des leaders dans la prestation des soins de santé.

[Plus au sujet de notre programme](https://www.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle" \t "_blank)

Notre programme

Le programme menant à un doctorat en médecine (M.D.) comprend 147 semaines d’enseignement (dont 72 semaines de stages cliniques), réparties sur 4 années civiles.

Le préexternat est consacré à l’enseignement des sciences biomédicales et l’externat aux activités cliniques. Pendant leurs études de médecine, les étudiantes et étudiants doivent démontrer qu’ils possèdent l’intelligence, l’intégrité ainsi que les qualités personnelles et émotives requises pour devenir des médecins compétents. Leur comportement doit être conforme aux règles de déontologie et de conduite professionnelle de la Faculté.

Les candidates et candidats choisissent la langue dans laquelle ils souhaitent étudier au cours du processus de demande.

Chaque année universitaire, la Faculté accueille en moyenne 184 étudiantes et étudiants, soient environ 128 au volet anglophone et 56 au volet francophone.

Compte tenu de l’utilisation croissante des technologies de l’information, les étudiantes et étudiants admis au programme doivent savoir comment utiliser un ordinateur et devront se servir d’un ordinateur portable dès le premier jour de classe. Les étudiantes et étudiants inscrits au Programme M.D. doivent acheter leur propre ordinateur portable et s’assurer qu’il répond aux exigences de la Faculté.

De plus amples informations sont fournies dans l’offre d’admission.

Exigences d’admission

Le Medical College Admission Test (MCAT) n’est pas une exigence d’admission du programme de médecine de l’Université d’Ottawa.

Exigences scolaires

Exigence du temps plein

Nous acceptons les demandes d’étudiantes et d’étudiants en règle qui auront terminé avec succès au moins 3 années d’études à temps plein (l’équivalent de 5 cours par trimestre par année) dans un programme de premier cycle menant à un baccalauréat universitaire.

* Toute année scolaire comptant 4 cours par trimestre sera reconnue comme une année à temps plein, à condition que les cours manquants (crédits) pour satisfaire à l’exigence du temps plein (5 cours par trimestre) soient complétés durant une autre année scolaire ou durant un trimestre printemps-été.
  + Une année scolaire est composée de 2 trimestres réguliers – automne et hiver (septembre à avril).
  + Toute année scolaire comportant moins de 4 cours par trimestre ne sera pas reconnue comme une année d’études à temps plein.
  + Un trimestre printemps-été à temps plein ne remplace pas un trimestre d’études au cours d’une année scolaire (sauf pour les programmes coop).
* Les équivalences de cours reçues à la suite d’un programme de reclassement dans les classes supérieures (« AP »), d’un programme de baccalauréat international (« IB ») ou d’un transfert de crédits ne sont pas reconnues relativement aux exigences des études à temps plein.
* Les études à temps plein complétées à distance (en ligne) ne sont pas reconnues, car l’exigence des études à temps plein a pour but d’évaluer et de comparer la façon dont les candidates et candidats réussissent avec une charge de cours à temps plein en personne et de prédire leur rendement et leur capacité à faire face à la demande rigoureuse du programme de médecine.
* Notez que les études menant à un diplôme, à un certificat ou à un Programme M.D. ne sont pas considérées comme équivalentes à un programme de premier cycle menant à un baccalauréat.

Lors de l’étude du dossier, le Comité d’admission se réserve le droit d’évaluer :

* le niveau de difficulté des cours de votre programme d’études,
* la pertinence des cours pour les études médicales à l’Université d’Ottawa et
* les résultats que vous avez obtenus.

Les diplômes professionnels obtenus dans des établissements canadiens sont généralement considérés comme des diplômes de premier cycle.

Nous n’effectuons aucune évaluation préalable des dossiers. Les demandes sont évaluées individuellement durant le processus d’évaluation une fois la demande soumise à l’OMSAS.

Vous devez satisfaire à l’exigence des études à temps plein avant le 1er juin précédent l’admission au Programme M.D.

**Présenter une demande :**

Pendant ma troisième année d’études

Vous pouvez poser votre candidature si vous avez terminé 2 années d’études à temps plein dans un programme menant à un baccalauréat universitaire et que vous entreprenez actuellement votre troisième année de premier cycle à temps plein.

Vous devez satisfaire à toutes les exigences d’admission avant le 1er juin précédent l’admission au Programme M.D.

Après 3 années (ou plus) d’études de premier cycle

Vous pouvez poser votre candidature si vous avez terminé au moins 3 années d’études à temps plein dans un programme de premier cycle menant à un baccalauréat universitaire.

Ces 3 années d’études à temps plein ne doivent pas forcément être consécutives ni faire partie du même programme de baccalauréat.

Par exemple, si au moment de faire votre demande, vous êtes déjà titulaire d’un diplôme de premier cycle et que vous avez terminé 2 années d’études en vue d’obtenir un deuxième baccalauréat, vous êtes admissible à condition :

* qu’au moins 3 années de vos études de premier cycle aient été faites à **[temps plein](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-ottawa/" \l "temps-plein)**.
* que vous satisfaites à toutes les exigences d’admission avant le 1er juin précédent l’admission au Programme M.D.

En tant que stagiaire coop

Si vous êtes inscrit dans un programme d’enseignement coopératif (coop), vous pouvez présenter une demande d’admission si vous répondez aux exigences générales d’admission (scolaires et non scolaire).

Pour satisfaire à l’exigence concernant les 3 années d’**[études à temps plein](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-ottawa/" \l "temps-plein)**, chaque année d’études complétée doit comporter au moins 2 sessions d’études par trimestre (automne, hiver et printemps-été).

Toute année scolaire au cours de laquelle vous avez complété 2 sessions de travail ne comptera pas parmi les 3 années requises d’études à temps plein. Par conséquent, les notes obtenues dans le cadre de la session d’études ne seront pas utilisées dans le calcul de la moyenne cumulative globale (MCG).

[Plus au sujet du programme d’enseignement coopératif](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/processus-demande" \t "_blank)

En tant qu’étudiant d’un cégep ou d’un collège communautaire

Nous n’acceptons pas les demandes d’admission d’étudiantes et d’étudiants qui proviennent directement du cégep ou d’un collège communautaire.

Les diplômes d’études collégiales (cégep ou collège communautaire) sont reconnus comme étant équivalents à 1 année d’études universitaires postsecondaires. Pour satisfaire à l’exigence du temps plein, vous devez également avoir terminé 2 années d’études à temps plein (minimum de 5 cours par trimestre chaque année) dans un programme de premier cycle menant à un baccalauréat universitaire.

[Plus au sujet d’Études collégiales – collège communautaire/cégep](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/processus-demande" \t "_blank)

Après avoir fait des études à l’étranger

Si vous êtes un(e) citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) (immigrant[e] reçu[e]) et que vous avez terminé vos études postsecondaires à l’extérieur du Canada et des États-Unis, vous devez faire évaluer vos relevés de notes internationaux par les **[World Education Services (WES)](https://www.wes.org/fr/ca/" \t "_blank)**.

Si vous avez terminé 3 années d’études à temps plein dans un programme de premier cycle menant à un baccalauréat universitaire au Canada ou aux États-Unis après vos études universitaires à l’étranger, les notes obtenues à l’étranger ne seront pas utilisées dans le calcul de la MCG. Dans ce cas, une évaluation des WES n’est pas requise; toutefois, le relevé de notes doit être envoyé directement de l’université étrangère à l’OMSAS avant la date limite de présentation des demandes.

**Remarque :**Il n’est pas nécessaire d’obtenir une évaluation des WES pour les études réalisées dans le cadre d’un programme d’échange.

L’évaluation doit comprendre les conversions suivantes : l’équivalence du programme d’études, de la MCG et de chaque cours individuel. La demande d’admission ne sera considérée que si elle est accompagnée d’une évaluation des WES.

L’évaluation des WES facilite grandement l’examen de votre demande. Toutefois, le Comité d’admission se réserve le droit de faire sa propre conversion.

Demande en tant qu’étudiant diplômé (maîtrise ou doctorat)

Si vous êtes inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat (ou que vous avez récemment terminé un tel programme), vous pouvez présenter une demande d’admission au Programme M.D., à condition de satisfaire aux exigences d’admission.

Votre demande sera évaluée au même titre que toutes les autres candidatures, c’est-à-dire en fonction de :

* critères d’admissibilité (citoyenneté, exigence du temps plein et cours préalables)
* paramètres scolaires (MCG)
* paramètres non scolaires (Formulaires d’évaluation confidentielle [FEC], Casper, curriculum vitæ [CV] détaillé et entrevue)

**Remarque :**Bien que la MCG soit calculée en fonction des 3 dernières années d’études de premier cycle à temps plein, les études des niveaux supérieurs (maîtrise, doctorat et études professionnelles) seront prises en considération dans le cadre de l’évaluation finale afin de s’assurer que l’excellence scolaire ait été maintenue.

En tant que titulaire d’un grade universitaire, vous devez avoir satisfait à toutes les exigences de votre programme au plus tard le 30 juin précédent l’admission au Programme M.D. Vous ne pouvez pas être inscrits à 2 programmes en même temps.

**Autres exigences scolaires**

Moyenne cumulative globale (MCG)

La MCG minimale requise est de 3,5/4,0 sur l’**[échelle de notation au premier cycle](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/echelle-de-notation-au-premier-cycle/)**.

Bien que cette moyenne réponde au critère d’admission minimal, sachez que, compte tenu du niveau croissant de concurrence pour un nombre limité de places, vos chances d’admission augmenteront avec une MCG beaucoup plus élevée.

L’admission au Programme M.D. est compétitive. Par conséquent, le fait de satisfaire aux exigences minimales ne garantit pas l’admission.

Afin d’évaluer l’excellence des notes pour l’admission au Programme M.D., nous utilisons la MCG basée sur les 3 années d’études de premier cycle à temps plein (5 cours par trimestre par année) les plus récentes menant à l’obtention d’un baccalauréat universitaire. La MCG comprend tous les cours à temps plein suivis pendant l’année scolaire régulière (trimestre d’automne et d’hiver) et les cours individuels suivis pendant le trimestre de printemps-été au cours de cette période (sauf ci-ceux-ci ont été suivis à l’étranger).

Toute année scolaire comportant moins de 4 cours par trimestre ne sera pas reconnue comme une année d’études à temps plein et ne sera pas incluse dans le calcul de la MCG.

Les notes obtenues au cours d’une année scolaire durant laquelle le candidat a complété un trimestre (ou une année complète) à l’étranger dans le cadre d’un programme d’échange seront exclues du calcul de la MCG.

Les notes individuelles reçues pour des travaux réalisés dans le cadre d’un programme d’études supérieures seront exclues du calcul de la MCG.

Tous les cours ou études universitaires supplémentaires réalisés en dehors de cette période seront pris en considération lors de l’évaluation complète et finale du dossier, même s’ils ne sont pas inclus dans le calcul de la MCG afin de s’assurer que l’excellence scolaire ait été maintenue.

Pour qu’une année scolaire soit comptabilisée dans le calcul de la MCG, un maximum d’un (1) cours évalué selon le mode réussite/échec doit avoir été complété par trimestre, conformément à l’**[exigence du temps plein](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-ottawa/" \l "temps-plein)**. Par conséquent, une année scolaire au cours de laquelle plus d’un (1) cours évalué selon le mode réussite/échec a été suivi par trimestre ne sera pas prise en compte dans le calcul de la MCG.

Cours préalables

Vous devez avoir réussi chacun des cours préalables précisés avec une note minimale de 3,0/4,0 selon l’**[échelle de notation au premier cycle](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/echelle-de-notation-au-premier-cycle/)**.

Vous pouvez compléter les cours préalables manquants durant l’année scolaire précédant l’admission au Programme M.D. Cependant, vous devez avoir terminé tous les cours avant le 1er juin précédant votre entrée en médecine.

**Exigences de cours**

* 6 crédits en humanités/sciences sociales
  + Vous pouvez satisfaire aux exigences des humanités/sciences sociales avec des cours qui n’ont aucun lien avec la science. Ceux-ci incluent, sans toutefois s’y limiter : sociologie, psychologie, mathématiques, religion, administration, littérature française, écriture, etc.
  + Nous n’acceptons pas les cours de langue seconde parmi les exigences en humanités/sciences sociales.
* 6 crédits en biologie (Les cours d’anatomie et de physiologie sont aussi acceptés.)
* 3 crédits en chimie organique
  + Exemples de sujets abordés dans le cours : classification, identification et caractérisation structurale des composés organiques, mécanismes des réactions organiques, principes fondamentaux de la stéréochimie organique, propriétés et préparation d’hydrocarbures, de dérivés halogénés, d’alcools, d’éthers et de certains polymères.
* 3 crédits en chimie générale
  + Exemples de sujets abordés dans le cours : liage chimique, géométrie moléculaire, équations chimiques et relations quantitatives, cinétique et équilibre chimiques, réactions d’oxydoréduction, électrochimie, équilibres de dissociation, acides et bases dans des solutions.
* 3 crédits en biochimie
  + Exemples de sujets abordés dans le cours : propriétés chimiques et biologiques des acides aminés, des protéines, des acides nucléiques, des lipides, des glucides et des vitamines.
* 3 crédits en statistique
  + Exemples de sujets abordés dans le cours : étude concise des probabilités, théorie de l’induction statistique, estimation ponctuelle et par intervalle, tests d’hypothèse, introduction à l’analyse des variables continues, distribution d’échantillonnage, analyse quantitative, analyse de régression, utilisation de logiciel statistique.

**Remarque :**

* 3 crédits sont équivalents à 1 cours d’une durée d’un trimestre, donc 6 crédits sont équivalents à 1 cours annuel ou à 2 cours d’une durée d’un trimestre chacun.
* Nous acceptons les cours dont le titre ou le contenu comprend des sujets liés à la catégorie requise. Par exemple, un cours intitulé « Introduction à la chimie » ou « Chimie générale » serait accepté pour les 3 crédits requises en chimie générale.
* Le fait d’avoir plus de cours dans une catégorie ne compense pas le manque de cours dans d’autres catégories. Par exemple : 6 crédits en chimie organique ne remplacent pas des crédits manquants en chimie générale ou vice versa.
* Un cours de laboratoire exclusif ne remplace pas un cours préalable pour lequel vous n’avez pas obtenu la note minimale de 3,0/4,0.
* Les cours préalables ne seront pas validés à l’avance; ils seront évalués dans le cadre du processus d’évaluation de la demande d’admission.

[Grille d’équivalences des cours de sciences reconnus du cégep](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/processus-demande" \t "_blank)

**Exigence de laboratoire**

Vous devez avoir complété une composante de laboratoire dans 2 des cours de sciences des catégories énumérées ou avoir suivi 1 cours de laboratoire exclusif équivalent à 6 crédits.

Les exigences des 3 années d’études de premier cycle à temps plein ainsi que les cours préalables doivent être terminés avant le 1er juin précédant l’admission au Programme M.D.

Les cours préalables pour lesquels vous avez obtenu une note minimale de 3,0/4,0 sur l’échelle de notation au premier cycle qui n’ont pas eu lieu durant les 3 années les plus récentes de vos études seront pris en compte pour l’obtention des crédits préalables; toutefois, les notes ne seront pas prises en compte dans le calcul de la MCG.

Exigences non scolaires

Citoyenneté

Pour être admissible au Programme M.D., vous devez avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au moment de présenter votre demande. Exception faite des enfants de diplômés de la Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa.

Une preuve du statut de résident(e) permanent(e) canadien(e) (immigrant[e] reçu[e]) doit accompagner la demande d’admission.

Curriculum vitæ (CV) détaillé

Dans votre demande d’admission, vous devez fournir un CV détaillé. Ces renseignements supplémentaires permettront de juger de l’étendue de vos activités.

Il est essentiel que le CV soit complet, mais bref et précis. Soyez précis quant à la période durant laquelle l’activité a eu lieu (durant l’année scolaire ou non) ainsi que le nombre d’heures. Les réponses écrites dans un style télégraphique sont plus faciles à lire. Elles ne doivent pas prendre la forme d’une lettre personnelle. Il s’agit tout simplement de décrire les activités auxquelles vous avez participé jusqu’à présent, les raisons qui vous ont motivé et ce que vous en avez tiré comme personne et comme futur médecin.

Nous ne sommes pas en mesure de vous conseiller sur la rédaction de votre CV détaillé, car nous souhaitons en évaluer la présentation. Il incombe au candidat de faire preuve de jugement.

Vous serez invité à identifier les 3 principales activités dans chaque catégorie (maximum de 18 au total) qui, selon vous, vous ont le mieux préparé à faire demande en médecine.

[Plus au sujet des différentes catégories du CV détaillé](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/processus-demande" \t "_blank)

**Vérificatrices et vérificateurs**

Vous devez fournir le nom d’une vérificatrice ou d’un vérificateur pour chacune des activités énumérées dans votre CV détaillé. Nous ne sommes pas en mesure de vous guider dans la sélection de ces personnes. Dans la mesure du possible, évitez d’utiliser des amies et/ou des amis ou des membres de votre famille à titre de vérificatrices et/ou vérificateurs.

Vous devez vous conformer aux instructions fournies sans quoi votre demande sera rejetée.

Nous communiquons avec les vérificatrices et/ou vérificateurs de façon aléatoire. La Faculté de médecine se réserve le droit de refuser l’invitation à l’entrevue si les renseignements contenus dans votre CV détaillé, y compris le nom des vérificatrices et/ou vérificateurs, sont faux, trompeurs ou frauduleux.

Formulaire d’évaluation confidentielle (FEC)

Afin de recevoir des renseignements homogènes que les comités d’admission souhaitent obtenir par le biais du processus de référence, chacun de vos répondants doit remplir un FEC. Vous avez donc la responsabilité d’informer vos répondants qu’ils doivent remplir le FEC et que les lettres de recommandation ne sont pas acceptées.

**Sélection des répondants**

Vous devez demander à 3 personnes de fournir des références à votre sujet :

* 1 référence liée à vos études ou à votre emploi,
* 1 référence non liée à vos études et
* 1 référence de votre choix.

Choisissez des personnes qui vous connaissent bien et qui sont en mesure de répondre aux questions du FEC.

**Remarque :** Les membres de votre famille ne peuvent pas remplir de FEC.

**Date limite pour la soumission des FEC**

Les références doivent être reçues au plus tard à la date limite de présentation d’une demande auprès de l’OMSAS.

Vous devriez envoyer vos demandes de références à vos répondants avant le 13 septembre afin de leur laisser suffisamment de temps pour soumettre leur référence avant la date limite.

Les références tardives ne seront pas acceptées.

[Plus au sujet des exigences des répondants](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-repondants/)

Casper

Pour présenter une demande d’admission, vous devez passer l’examen **[Casper](https://acuityinsights.app/casper/?lang=fr" \t "_blank)** par l’entremise de la plateforme Acuity Insights. Seul l’examen Casper est requis (Duet ne l’est pas).

**Exception** : L’examen Casper n’est pas requis pour les personnes admissibles au Programme autochtone ou celui du gouvernement du Nunavut.

Casper permet d’évaluer les compétences non cognitives et les caractéristiques interpersonnelles jugées importantes pour la réussite des étudiantes et étudiants et des diplômés de notre programme. Cette évaluation s’ajoute aux autres outils de présélection dont nous nous servons.

Pour passer l’examen Casper, vous devez avoir accès à un ordinateur avec des capacités audio, à une webcaméra et à une connexion Internet fiable à la date que vous avez choisie pour passer l’examen. Vous pouvez faire ce test pratiquement n’importe où à condition de respecter les conditions requises susmentionnées.

Il n’est pas nécessaire d’étudier pour réussir ce test. Toutefois, vous voudrez peut-être vous familiariser avec la **[structure du test Casper](https://votrealtus.com/casper/" \t "_blank)** et vous assurer d’avoir un endroit tranquille pour passer l’examen.

**Inscription et dates du test Casper**

1. [**Créez un compte Casper**](https://my.acuityinsights.app/signin?lang=fr).
2. Inscrivez-vous à la version CSP-20206F – Sciences de la santé de Casper avec une pièce d’identité avec photo émise par le gouvernement.
3. Sélectionnez la date et l’heure auxquelles vous souhaitez passer l’examen. Vous devrez choisir parmi un nombre limité de dates et d’heures en fonction des délais et des exigences d’admission. Aucun test supplémentaire ne sera prévu.

**Remarques** **:**

* Vous devez obligatoirement passer l’examen Casper dans la langue d’enseignement choisie dans votre demande d’admission à l’Université d’Ottawa. Le fait de ne pas faire l’examen Casper dans le volet linguistique choisi entraînera le rejet de votre demande.
* Les résultats Casper ne sont valides que pour 1 seul cycle d’admission. Si vous avez fait l’examen Casper antérieurement, vous devez le passer de nouveau.
* L’examen Casper a lieu à des dates prédéterminées, au mois d’août jusqu’à la mi-octobre. Si vous avez passé un examen Casper pour d’autres écoles de médecine au Canada, vous n’avez pas à le refaire, sauf si vous présentez une demande pour un volet linguistique différent.
* Une fois que vous avez présenté votre demande d’admission et que vous avez reçu votre Numéro de référence OUAC/OMSAS, n’oubliez pas d’ouvrir une session dans votre compte Acuity Insights et de demander que vos résultats soient transmis à l’Université d’Ottawa avant le 1er novembre 2025.
* Aucune exception ne sera accordée aux candidates et candidats qui ne sont pas en mesure de passer l’examen Casper à l’une des dates proposées.
* Vous devez débourser des frais distincts pour l’examen Casper. Ces frais ne sont pas inclus dans les droits de demande d’OMSAS et institutionnels et doivent être payés directement à Acuity Insights.

Adressez toute question au sujet du test Casper à l’équipe de soutien d’Acuity Insights en utilisant la bulle de clavardage sur leur site Web.

Si vous avez besoin de mesures d’adaptation pour passer l’examen Casper, vous devrez envoyer le **[formulaire de demande d’accommodement](https://acuityinsights.app/wp-content/uploads/2023/03/Acuity-Insights-Accommodations-Request-Form-2023.pdf" \t "_blank)** signé par vous et un professionnel qualifié **au moins 4 semaines avant la date à laquelle vous souhaitez passer l’examen**.

[Plus au sujet des mesures d’accommodement](https://acuityinsights.app/faq/?lang=fr" \l "accommodements" \t "_blank)

Compétences linguistiques

L’Université d’Ottawa offre son programme de médecine dans les deux langues officielles. Les activités d’enseignement des volets francophone et anglophone se correspondent, ce qui est propice au développement des compétences linguistiques en français et en anglais.

**Choix de la langue d’enseignement**

Lorsque vous présentez une demande d’admission au Programme M.D., vous devez choisir un volet linguistique. Vous pouvez sélectionner le volet francophone ou le volet anglophone, peu importe votre langue maternelle ou la première langue que vous avez apprise.

L’entrevue d’admission se déroulera dans la langue d’enseignement que vous avez choisie dans votre demande. Vos compétences linguistiques dans la langue choisie seront évaluées rigoureusement puisque l’esprit de la règle est de vous permettre d’étudier dans la langue de votre choix.

Le Comité d’admission se réserve le droit d’évaluer vos compétences linguistiques à l’écrit, au besoin.

Vous ne pourrez pas changer de volet linguistique une fois votre demande soumise et/ou une fois admis au programme.

Vous vous engagez à participer à toutes les activités d’enseignement dans le volet linguistique auquel vous aurez été admis.

Vous devez bien maîtriser la langue d’enseignement, orale et écrite, pour laquelle vous présentez une demande d’admission.

Il sera cependant essentiel de pouvoir pratiquer autant en anglais qu’en français lors de l’externat puisqu’une proportion des patients sont anglophones en étant de la région de la capitale nationale. Les compétences en anglais seront requises et des stages cliniques en milieu uniquement francophone ne pourront être garantis.

**Bilinguisme**

Les candidates et candidats sont considérés comme bilingues s’ils peuvent parler les deux langues officielles du Canada : le français et l’anglais.

Si vous déclarez être bilingue, votre capacité à soutenir une conversation dans les deux langues officielles sera évaluée au moment de l’entrevue.

Relevé de notes

Un relevé de notes officiel doit être fourni pour chaque université, collège, cégep, collège préuniversitaire, école d’études supérieures ou autre établissement postsecondaire que vous fréquentez, que vous avez fréquenté ou que vous avez quitté. Vous devez fournir un relevé de notes distinct, et ce, même si le relevé de notes de votre école d’attache comprend un cours d’un programme d’échange ou un cours visé par un transfert, peu importe si le programme d’études est pertinent ou non à votre demande d’admission.

Ceci comprend les relevés de notes pour :

* un cours suivi en vertu d’une lettre de permission
* une équivalence de cours
* un programme d’échange
* les relevés de notes d’IB ou d’AP s’il s’agit de cours préalables

Pour être officiels, les relevés doivent :

* être envoyés directement par le bureau du registraire à l’OMSAS (les relevés envoyés par les candidates et candidats ne sont pas acceptés).
* être soit :
  + imprimés sur le papier officiel de relevé de notes de l’établissement et/ou porter le cachet de l’école ou la signature appropriée ou
  + envoyés par voie électronique, où cette procédure est établie.

L’OMSAS n’est pas en mesure de vous aviser de tout retard concernant la réception de vos relevés de notes. Par conséquent, il vous incombe de veiller à ce que tous les relevés de notes et documents officiels du bureau du registraire soient reçus avant la date limite de présentation des demandes.

Catégories et programmes de demande d’admission

Ces voies d’admission s’ajoutent à nos volets linguistiques réguliers francophone et anglophone.

Programme de demande d’admission des étudiantes et étudiants noirs (PDAEN)

Le PDAEN est un volet facultatif de demande d’admission pour les personnes qui s’identifient comme étant noires et :

* africaines,
* caraïbéennes,
* nord-américaines ou
* d’origine mixte, qui sont d’ascendance noire et qui s’y identifient.

Ce programme de demande d’admission vise à augmenter et à appuyer la représentation des étudiantes et étudiants noirs en médecine à l’Université d’Ottawa.

Le PDAEN n’a pas de quota. Il témoigne du solide engagement de la Faculté de médecine envers la diversité.

Pour présenter une demande d’admission dans le cadre de ce programme, vous devez répondre aux mêmes exigences scolaires et non scolaires et suivre les mêmes procédures de demande d’admission que les autres candidates et candidats. De plus, vous devez :

1. vous identifier comme étant une personne noire et sélectionner le PDAEN dans votre demande OMSAS; et
2. fournir une lettre d’intention indiquant pourquoi vous avez choisi de faire une demande d’admission par le biais de ce programme. Cette lettre doit compter un maximum de 500 mots et être présentée avec la demande OMSAS.

[Plus au sujet du PDAEN](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/information-candidats" \t "_blank)

Candidates et candidats des Forces armées canadiennes

Si vous êtes un membre actuel des Forces armées canadiennes (Force régulière) et que vous êtes intéressé au Programme militaire d’études de médecine (PMEM), vous pouvez obtenir plus de détails en consultant la page « Études pour officiers spécialistes » du site intranet du Directeur général – carrières militaires.

Si vous présentez une demande par le biais du PMEM, vous devez répondre à toutes les exigences d’admission. Le Comité d’admission peut accorder de la flexibilité pour les préalables lorsqu’une combinaison de formation et d’expérience professionnelle le justifie.

Vous devez remplir la demande OMSAS et suivre les mêmes procédures de demande d’admission que les autres candidates et candidats.

Pour de plus amples renseignements concernant le processus de demande d’admission sous l’égide du PMEM, veuillez communiquer avec vos services locaux de sélection du personnel.

Vous devez informer la **[Cellule d’attraction du service de santé des Forces canadiennes (SSFC)](mailto:CFHSAttractionCell-CelluledattractionSSFC@forces.gc.ca)** par courriel de votre intention de présenter une demande au PMEM et tenir l’officier d’état-major des attractions au courant de l’état de votre demande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le recrutement des médecins militaires, leurs rôles et responsabilités, et le service militaire éventuel dans les services de santé, envoyez un courriel à la Cellule d’attraction du SSFC.

Programme M.D./Ph.D.

Chaque année, 4 places sont réservées pour les candidates et candidats admissibles. Les personnes admises dans ce programme obtiendront les grades M.D. et Ph.D. au bout de 7 années d’études.

La Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa revitalise le Programme M.D./Ph .D. Plutôt que d’entreprendre leur doctorat en philosophie (Ph.D.) entre le préexternat et l’externat du Programme M.D., dorénavant les personnes inscrites au programme combiné termineront d’abord leur Ph.D., puis feront leurs études médicales sans interruption. Cela offrira une meilleure expérience d’apprentissage plus ciblée.

Si vous faites demande au Programme M.D./Ph.D. vous devez soumettre les documents supplémentaires suivants :

* une lettre d’intérêt axée sur les raisons pour lesquelles vous souhaitez entreprendre le Programme M.D./Ph.D. et indiquant le domaine de recherche qui vous intéresse,
* 2 formulaires d’évaluation confidentielle spécifiques pour le Programme M.D/Ph.D. qui témoignent de votre potentiel de recherche (en surplus des 3 formulaires d’évaluation confidentielle demandés par le Programme M.D.) et
* votre curriculum vitæ (CV).

Les étudiantes et étudiants acceptés au Programme M.D./Ph.D. doivent faire un doctorat dans l’un (1) des programmes suivants :

* Biochimie
* Médecine cellulaire et moléculaire
* Microbiologie et immunologie
* Neuroscience

[Plus au sujet de notre programme M.D./Ph.D.](https://www.uottawa.ca/faculte-medecine/md-troisieme-cycle" \t "_blank)

Programme autochtone (candidates et candidats des Premières Nations, Inuits et Métis)

Dans le cadre de notre mission visant à améliorer l’accès à de meilleurs soins pour les gens des Premières Nations, Inuits et Métis ainsi qu’à mieux desservir les besoins de la société, la Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa a créé un processus d’admission à l’intention des personnes autochtones.

Chaque année, jusqu’à 7 places sont réservées pour les candidates et candidats admissibles.

Pour présenter une demande par le biais de ce programme, vous devez :

1. répondre aux exigences générales d’admission (scolaires et non scolaires).
   * L’examen Casper n’est pas requis pour les personnes admissibles au Programme autochtone.
   * Votre MCG sera calculée en fonction de vos **3 meilleures années** d’études universitaires à temps plein (premier cycle et cycles supérieurs).
2. suivre les processus de demande et de sélection généraux .
3. fournir la documentation supplémentaire requise.

**Documents requis pour les candidates et candidats autochtones**

Ces documents doivent être soumis directement à OMSAS, avec votre relevé de notes et autres documents à l’appui de votre demande d’admission, avant la date limite publiée par OMSAS :

* Preuve d’identité autochtone, conformément au **[règlement de l’Université d’Ottawa sur l’admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées](https://www.uottawa.ca/notre-universite/autochtone/admission" \t "_blank)**.
* Une lettre comprenant les éléments suivants :
  + une déclaration de vos origines autochtones qui fournit des renseignements précis sur votre Première Nation, votre organisation régie par un traité, ou votre affiliation organisationnelle ou communautaire.
  + votre intérêt à être considéré pour ce programme.
  + des renseignements détaillés sur vos antécédents scolaires et personnels.
  + les raisons qui vous motivent à vouloir devenir médecin.
* Une lettre de recommandation de votre Première Nation, de votre conseil de bande, d’un conseil tribal, de votre organisation régie par un traité, ou de votre affiliation organisationnelle ou communautaire.

Il est fortement recommandé de **[communiquer avec le coordonnateur du Programme autochtone par courriel](mailto:MDIndigenousProg.Autochtone@uottawa.ca)** avant de présenter votre demande afin de confirmer la validité de votre preuve d’identité autochtone. Les demandes d’admission des personnes qui n’ont pas de preuve d’identité autochtone valide et qui n’ont pas passé l’examen Casper seront rejetées.

Candidates et candidats francophones hors Ontario et Québec – Programme du Consortium national de formation en santé (CNFS)

**Remarque :**Cette voie d’entrée ne s’applique qu’au volet francophone.

Chaque année, 8 places sont réservées pour les candidates et candidats francophones hors Ontario et hors Québec.

Le mandat du **[Consortium national de formation en santé (CNFS)](https://www.cnfs.ca/futurs-etudiants/programmes/1er-cycle-medecine" \t "_blank)** est d’offrir aux membres des collectivités minoritaires d’expression française au Canada hors Ontario et Québec un accès accru à des programmes d’études de niveau postsecondaire conduisant à l’exercice de professions dans le domaine de la santé, dont les études médicales. Ces étudiantes et étudiants sont admis au-delà du quota fixé par le gouvernement de l’Ontario pour notre Faculté.

Pour que votre candidature soit considérée, vous devez :

1. être un étudiant ou une étudiante dont la province d’origine (adresse permanente depuis plus de 5 ans) est autre que le Québec et l’Ontario .
2. choisir d’étudier en français (aucune possibilité de changer de volet linguistique) .
3. répondre aux exigences générales d’admission (scolaires et non scolaires) .
4. suivre les processus de demande et de sélection généraux .
5. faire parvenir une lettre de présentation à la Faculté de médecine indiquant que vous avez présenté une demande d’admission sous l’égide du CNFS par l’entremise d’OMSAS. Votre lettre doit être **[envoyée par courriel au Bureau des admissions](mailto:admissmd@uottawa.ca)**.

[Site Web du CNFS](https://www.cnfs.ca/en-savoir-plus" \t "_blank)

Volet d’admission du gouvernement du Nunavut

Le programme de demande d’admission du gouvernement du Nunavut a été créé pour pallier la sous-représentation de médecins inuits et nunavois dans le système de soins de santé du Nunavut. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Nunavut financera entièrement au moins 1 place pour une étudiant nunavoise ou un étudiant nunavois. Le programme n’a pas de quota d’admission.

**Processus de demande**

Les personnes intéressées peuvent faire une demande d’admission au Programme M.D. par le biais d’OMSAS.

Pour présenter une demande par le biais de ce programme, vous devez :

1. répondre aux exigences générales d’admission (scolaires et non scolaires) .
   * L’examen Casper **n’est pas** requis pour les personnes admissibles au volet d’admission du gouvernement du Nunavut.
   * Votre MCG sera calculée en fonction de vos **3 meilleures années** d’études universitaires à temps plein (premier cycle et cycles supérieurs).
2. suivre les processus de demande et de sélection généraux .
3. fournir la documentation supplémentaire requise.

Toutes les personnes admissibles à ce programme peuvent faire une demande d’aide auprès du gouvernement du Nunavut pour couvrir les frais de déplacement et les coûts relatifs à la demande d’admission.

Sachez que les personnes nunavutoises, inuites ou non, admises au programme doivent signer une entente de retour de service avec le gouvernement du Nunavut.

Pour en savoir plus sur le soutien financier, l’admissibilité à titre de résident ou résidente du Nunavut ou le retour de service, veuillez **[écrire au Dr François de Wet](mailto:fdewet@gov.nu.ca)**.

**Voies d’accès au programme d’admission du gouvernement du Nunavut**

Le programme d’admission du gouvernement du Nunavut offre 2 voies d’accès :

Candidates et candidats inuits du Nunavut

Vous devez présenter les documents supplémentaires suivants avec votre demande OMSAS :

* Une lettre d’intention (250 mots ou moins) indiquant la raison de votre demande d’admission par le biais de ce programme. Plus précisément, cette lettre doit comprendre :
  + une demande de considération pour ce programme d’admission,
  + une description de vos liens avec la communauté,
  + une description de vos études et de vos antécédents personnels et
  + les raisons qui vous motivent à vouloir devenir médecin.
* Une lettre de recommandation d’un organisme communautaire, d’un établissement d’enseignement, d’un organisme inuit ou d’une localité qui confirme vos liens avec la communauté.
* Une copie certifiée d’une carte d’inscription des Inuits en vertu de l’Accord sur le Nunavut et conformément au règlement de l’Université d’Ottawa sur l’**[Admissibilité des étudiants des Premières Nations, Inuits et Métis aux bourses et aux places réservées](https://www.uottawa.ca/notre-universite/autochtone/admission" \t "_blank)**.

Les candidates et candidats inuits du Nunavut peuvent bénéficier d’un soutien accru pour leur demande et, s’ils sont admis, d’un soutien supplémentaire pendant leurs études de la part de la Nunavut Tunngavik Inc. et de la Makigiaqta Inuit Training Corporation. Pour plus d’information, veuillez **[écrire à Makigiaqta Inuit Training Corporation](mailto:makigiaqta@tunnagavik.com)**.

Il est fortement recommandé de **[communiquer avec le coordonnateur du Programme autochtone par courriel](mailto:MDIndigenousProg.Autochtone@uottawa.ca)** avant de présenter votre demande afin de confirmer la validité de votre preuve d’identité autochtone.

Candidates et candidats du Nunavut (non-Inuits)

Vous devez présenter les documents supplémentaires suivants avec votre demande OMSAS :

* Une lettre d’intention (250 mots ou moins) indiquant la raison de votre demande d’admission par le biais de ce programme. Plus précisément, cette lettre doit comprendre :
  + une demande de considération pour ce programme d’admission,
  + une description de vos liens avec la communauté nunavoise ainsi que votre statut de résidence sur le territoire,
  + une description de vos études et de vos antécédents personnels et
  + les raisons qui vous motivent à vouloir devenir médecin ainsi que la façon dont vous comptez redonner à la communauté du Nunavut.

Les étudiantes et étudiants nunavois dont la candidature est acceptée pourraient être admissibles à de l’aide financière pour leurs besoins éducationnels par l’entremise du gouvernement du Nunavut.

Initiative en matière de responsabilité sociale

Animés par un souci de responsabilité sociale et par une volonté d’élaborer des objectifs stratégiques pertinents et d’affecter les ressources nécessaires pour corriger la disparité socio-économique actuelle dans les admissions à l’école de médecine, nous réservons 2 places pour des candidates et candidats de statut socio-économique inférieur.

Il s’agit d’un premier pas visant à diminuer les obstacles, à favoriser l’équité et à assurer l’égalité d’accès à tous les candidates et candidats.

Si vous souhaitez présenter une demande d’admission par l’entremise de cette initiative, vous devez soumettre des documents supplémentaires, y compris le **[Formulaire de demande – Initiative en matière de responsabilité sociale](https://www.ouac.on.ca/docs/omsas/ottawa_social_accountability_initiative_form_f.pdf)**.

[Plus au sujet de l’initiative en matière de responsabilité sociale](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/information-candidats" \t "_blank)

Contingent régional

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, environ 50% des places sont réservées pour candidates régionales et candidats régionaux (d’Ottawa et des environs).

Votre statut de résidence sera déterminé en fonction du code postal de votre adresse domiciliaire lorsque vous fréquentiez l’école secondaire.

Si vous n’avez pas fait vos études secondaires à Ottawa ou dans les environs, mais souhaitez être admissible dans le contingent régional, veuillez soumettre une lettre justificative à cet effet. Celle-ci doit être téléchargée au moyen de la messagerie sécurisée pour candidates et candidats (SAM) lorsque vous soumettez votre demande OMSAS.

Plus au sujet du contingent régional

Politiques et procédures d’admission

Candidature non admissible

Vous n’êtes pas admissible si vous êtes déjà inscrit à un programme menant à un diplôme de médecine, que vous vous en êtes retiré ou en avez été expulsé.

Des exceptions peuvent être considérées pour des raisons exceptionnelles ou médicales.

Demandes d’admission frauduleuses

À sa discrétion, la Faculté de médecine peut refuser toute demande d’admission ultérieure au Programme M.D. d’une candidate ou d’un candidat qui a soumis une demande frauduleuse ou des renseignements faux ou trompeurs dans le passé à n’importe quelle école de médecine.

Transfert de programme au sein de la Faculté de médecine

* Volets francophone et anglophone : Les transferts d’un volet linguistique à un autre ne sont pas autorisés.
* Programme M.D. et Programme M.D./Ph.D. : Une fois une offre d’admission acceptée à l’un de ces programmes, il sera impossible de transférer à l’autre programme.

[Politique sur les transferts d’étudiantes et d’étudiants](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/premier-cycle/admissions/processus-demande" \t "_blank)

Dossiers d’admission incomplets

Le Guide de la demande OMSAS souligne l’importance de respecter les échéances concernant la réception des documents.

OMSAS doit recevoir tous vos relevés de notes aux dates prescrites pour allouer suffisamment de temps à l’examen de votre dossier et pour que vous puissiez y apporter les corrections nécessaires, s’il y a lieu.

Si vos problèmes de relevés de notes ne sont pas résolus avant le début de notre processus de sélection, votre dossier ne pourra pas faire partie du processus et votre demande pourrait être rejetée.

En raison de la nature des procédures de sélection, les délais seront rigoureusement appliqués. Vous devez fournir tous les documents pertinents dans les délais prescrits.

Votre demande sera rejetée si vous ne respectez pas les directives ou les délais.

Processus de sélection

Aperçu

L’examen initial de votre demande d’admission est fondé sur les critères suivants :

* admissibilité (citoyenneté, exigence du temps plein et cours préalables);
* exigences scolaires (MCG);
* exigences non scolaires (Casper).

Ceux-ci sont définis plus en détail dans les **[Exigences d’admission](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-ottawa/" \l "admissibilite)**.

À la suite de cet examen, le Comité d’admission évalue le CV détaillé et vérifie les formulaires d’évaluation confidentielle (FEC) des personnes qui répondent aux exigences minimales.

Les personnes dont le nom figure sur la liste d’excellence, dressée en fonction de la MCG, des résultats Casper et du score attribué au CV détaillé, sont invitées à une entrevue.

**Environ 50 % des places sont réservées au contingent régional.**

Dans la mesure où les critères d’admissibilité sont satisfaits, aucune préférence n’est accordée à la discipline du programme d’études complété dans une université.

Le processus de sélection n’est influencé d’aucune façon par des considérations telles que l’âge, le genre, la race, la religion et les facteurs socio-économiques, sauf sur indication contraire lorsque les critères sont spécifiques à certaines places réservées.

Toutes choses étant égales, la préférence sera accordée aux personnes qui maîtrisent les deux langues officielles (français et anglais).

Entrevue

Aucune candidate et auncun candidat ne sera admis sans avoir passé une entrevue. Celles-ci se tiennent habituellement en février et en mars. Les invitations aux entrevues sont basées sur le processus d’évaluation des demandes, qui inclut les critères scolaires et non scolaires.

Si vous avez besoin de mesures d’adaptation pour l’entrevue, vous devez **[communiquer avec le bureau des admissions par courriel](mailto:admissmd@uottawa.ca)** dès que vous recevez votre invitation afin d’accorder suffisamment de temps pour l’examen et l’évaluation de votre demande. À défaut de le faire, des mesures d’adaptation pourraient ne pas être mises en place. Votre demande fera l’objet d’une consultation auprès du Service d’accommodements scolaires et vous devrez fournir des documents à l’appui.

Étant donné l’importance accordée à l’entrevue pour l’admission au Programme M.D. de l’Université d’Ottawa, les demandes d’admission provenant de candidates et candidats ayant été interviewés à 3 reprises ne sont pas acceptées.

Cette politique s’applique à toutes les demandes, quel que soit le volet linguistique ou la voie d’accès demandé.

Demandes non retenues

Aucune rétroaction ne sera fournie aux candidates et candidats concernant l’évaluation de leur dossier. Nos décisions sont définitives et ne peuvent faire l’objet d’un appel.

Information pour les candidates et candidats retenus

Offre d’admission

À la suite des entrevues, des listes de classement préliminaires sont préparées et fondées en fonction des résultats à l’entrevue (les candidates et candidats dont le rendement à l’entrevue n’est pas satisfaisant pourraient ne pas figurer au classement). En cas d’égalité dans les résultats finaux, les candidates et candidats ayant obtenu le plus haut score lors de l’examen initial des dossiers auront la priorité dans le classement.

Certains autres facteurs peuvent être pris en considération pour déterminer le rang de chaque personne sur la liste finale d’excellence.

Toutes les offres d’admission sont conditionnelles aux modalités suivantes. Ainsi, vous devez :

* Fournir un relevé de notes final officiel émis par le bureau du registraire de votre université avant le 30 juin 2026.
* Avoir réussi l’année universitaire en cours.
  + Cela s’applique à tous les niveaux d’études, au premier cycle, aux cycles supérieurs et aux études professionnelles, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.
  + La MCG sera recalculée pour les candidates et candidats qui terminent des études de premier cycle durant l’année de la demande d’admission afin de s’assurer que leur MCG ne soit pas inférieure au seuil minimum établi.
  + Bien que la MCG n’inclue que les notes des études au premier cycle, les notes des niveaux supérieurs seront prises en considération afin de s’assurer que l’excellence scolaire ait été maintenue.
* Fournir le formulaire d’immunisation rempli, une attestation de vérification des antécédents en vue d’un travail auprès de personnes vulnérables obtenue auprès du service de police et une preuve de certification en soins immédiats en réanimation (SIR) pour les professionnels de la santé au plus tard le 1er août 2026.
* Remplir toutes les exigences d’admission avant le 30 juin 2026 (y compris toutes les exigences d’un programme d’études supérieures).
* Fournir votre preuve de citoyenneté (copie seulement).
* Démontrer votre capacité de respecter les normes d’admission au programme d’études médicales tel qu’énoncé dans les **[Aptitudes et compétences essentielles pour l’admission à un programme de médecine menant à un grade](https://www.ouac.on.ca/fr/omsas/omsas-essentielles/)**.

L’Université peut révoquer l’offre d’admission si vous ne respectez pas les exigences d’admission ou l’une des conditions mentionnées.

Droits institutionnels

Les droits institutionnels de la Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa au montant de 130 $ seront déduits des frais de scolarité lors de l’admission.

Dépôt

Un dépôt de 1 000 $ doit accompagner toute acceptation d’offre d’admission. Le dépôt sera déduit des frais de scolarité lors de l’admission.

Exigences d’inscription

Votre offre d’admission comprendra une trousse avec de l’information concernant les exigences relatives aux stages cliniques, notamment :

Vérification des antécédents en vue d’un travail auprès de personnes vulnérables

La vérification des antécédents en vue d’un travail auprès de personnes vulnérables est obligatoire pour les stages étudiants. Elle comprend une vérification des antécédents par le Centre d’information de la police canadienne ainsi qu’une vérification pour savoir si vous faites l’objet d’une suspension de casier judiciaire (réhabilitation) relativement à des infractions d’ordre sexuel. L’Université se réserve le droit de révoquer les offres d’admission et les inscriptions en tout temps en fonction des résultats de cette vérification.

Immunisation

Les stages cliniques sont une composante essentielle du Programme de M.D. En tant que professionnel de la santé, vous avez l’obligation de protéger vos patients, vos collègues et vous-même contre les infections qui peuvent être transmises dans les milieux de soins de santé. Les exigences en matière d’immunisation sont obligatoires et doivent être respectées avant d’entrer dans un établissement clinique.

Certification en soins immédiats en réanimation

La certification en soins immédiats en réanimation (SIR) est une exigence annuelle du Programme M.D. Votre certification en SIR doit demeurer valide en tout temps. Le renouvellement annuel est requis, peu importe la date d’expiration indiquée sur votre carte de certification.

Seule la certification obtenue dans le cadre de la formation en SIR offerte par la Fondation des maladies du cœur et de l’AVC est acceptée.

**[En savoir plus sur les exigences des stages cliniques](https://www.uottawa.ca/faculte-medecine/grsc" \t "_blank)** (certification en SIR, dossier d’immunisation et vérification des antécédents).

Inscription différée

Les demandes d’inscription différée ne sont envisagées que dans des circonstances exceptionnelles. Il appartient au Bureau des admissions, en consultation avec le vice-doyen, d’accorder ou de rejeter de telles demandes.

Si vous souhaitez présenter une demande d’inscription différée, vous devez accepter l’offre d’admission et envoyer une lettre détaillée expliquant les raisons. La lettre doit être reçue avant le 30 juin 2026.

Le Comité d’admission de la Faculté de médecine de l’Université d’Ottawa n’étudiera pas votre demande d’admission si vous avez été admis à une autre école de médecine et avez obtenu le privilège d’une inscription différée, tant que celui-ci est maintenu.

Coordonnées

Admissions  
**[Faculté de médecine](https://www2.uottawa.ca/faculte-medecine/" \t "_blank)**  
Université d’Ottawa  
451, chemin Smyth  
Ottawa (Ontario) K1H 8M5

Adresse électronique : **[admissmd@uottawa.ca](mailto:admissmd@uottawa.ca)**

# OMSAS – Survol des exigences de programme

<https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-exigences-de-programme/>

Université d’Ottawa (volet francophone)

**Candidatures reçues en 2025 :** 356

**Prédiction du nombre de places pour le volet francophone en 2026 :** 56

**Durée :** 4 ans

**Exigences scolaires :** 3 années d’études universitaires de premier cycle à temps plein; toutes disciplines

**MCAT :**Non

**Préalables :**

* Humanités/science sociales
* Biologie (anatomie et physiologie aussi acceptés)
* Chimie générale
* Chimie organique
* Biochimie
* Statistique
* Exigences de laboratoire

Pour être admissible, vous devez obtenir **une note minimale de 3,0/4,0** selon l’**[échelle de notation au premier cycle](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/echelle-de-notation-au-premier-cycle)** dans tous les cours préalables.

**Autres exigences :**

* Curriculum vitæ détaillé
* Casper
* Formulaires d’évaluation confidentielle
* Entrevue
* Exigences d’inscription:
  + Certification en soins immédiats en réanimation
  + Vérification des antécédents en vue d’un travail auprès de personnes vulnérables
  + Dossier d’immunisation

**Transfert :** Non

**Citoyenneté :**

* Canadienne
* Statut de résident permanent (immigrant[e] reçu[e])

**Date d’entrevue :** Février – mars

[Plus au sujet du Programme MD de l’Université d’Ottawa](https://www.ouac.on.ca/fr/guide/omsas-ottawa/)

[Site Web du Programme MD de l’Université d’Ottawa](http://med.uottawa.ca/premier-cycle/admissions" \t "_blank)